

Laurent Le Mercier, inspecteur d'académie. « Je ne suis pas inquiet pour la rentrée 2019 »

LA DÉPÊCHE
628 mots

vendredi 1 février 2019



Fort des bons chiffres enregistrés par l'Inspection d'académie en matière d'éducation, Laurent Le Mercier aborde, avec tranquillité, la rentrée 2019 !

Le 7 mars, l'Inspection Académique aura (définitivement ?) arrêté sa nouvelle carte scolaire. L'occasion, pour Laurent Le Mercier, de révéler le dessous des... cartes !

De son propre aveu, c'est avec calme et sérénité que Laurent Le Mercier aborde la rentrée 2019.

« **Sincèrement, je ne suis pas inquiet, tous les indicateurs sont au vert. Je pense, notamment, au nombre d'élèves par classe et aux nouveaux postes créés dans le 1^{er} degré (*)** » insiste l'inspecteur d'académie, arrivé dans le département en novembre 2017.

Depuis, le représentant de l'Éducation Nationale a pu mesurer le chemin parcouru, fort de son triple axiome : élever le niveau général des compétences, développer les notions de justice sociale et scolaire, garantir la qualité du service public.

On renforce les brigades !

Pointés du doigt par le recteur en personne (voir *Eure Infos* du 27 novembre), les apprentissages fondamentaux (mathématiques, maîtrise de la langue) semblent retrouver de la vitalité.

« **En 6^e, CP et CE1, la progression est importante, l'Eure se rapproche de la moyenne nationale** » apprécie Laurent Le Mercier, fier de rappeler que son ministère injecte 810 millions d'euros supplémentaires, tout en créant 2 325 emplois sur l'ensemble du territoire hexagonal.

À l'échelon eurois, le nombre de postes créés se chiffre à 122 sur la période 2014-2018... alors que la perte d'élèves s'établit à 2 213 et que le département enregistre une hausse démographique.

Mais la pyramide des âges pourrait expliquer ce paradoxe. La preuve : en 2021, les écoles publiques accuseront un déficit de 4 197 enfants !

Cette optimisation de postes, on la retrouve, également, à hauteur des brigadiers, ces personnels appelés en renfort en cas d'absences. Ainsi, dès septembre, seront-ils 302... contre 256 quatre ans auparavant.

« Moins d'élèves par classe »

À la veille de recevoir les syndicats, l'inspecteur sort, de sa poche, quelques chiffres-clés pour éteindre les premières revendications.

« **En préservant un taux d'encadrement favorable, on arrive à diminuer le nombre d'élèves par classe. Ainsi, en l'espace de cinq ans, sommes-nous passés d'une moyenne de 23,4 à 22,37** » Dès la rentrée prochaine, dans les secteurs classés en éducation prioritaire, il pourrait même chuter à 18,4 du fait des dédoublements de classes CP et CE1.

Hors REP +, on note, toutefois, quelques disparités selon que les moyennes sont établies en milieu rural (22,35) ou urbain (23,7).

Mais dès l'année prochaine, le dispositif dédoublement devrait être étendu à 142 classes, contre 97 actuellement.

Dans ces conditions, la balance ouvertures/fermetures de classes ne peut que tendre vers le positif. Un événement dans le Landerneau éducatif dans la mesure où, ces dernières années, le solde s'avérait légèrement négatif !

« Notion d'intérêt général »

Attaché à l'égalité des territoires, Laurent Le Mercier annonce, pour l'année prochaine, 8 classes dédoublées en secteur rural, Mesnil-en-Ouche et Breteuil-sur-Iton ayant fait figure de pionnières.

Dans le même ordre d'idée, le nombre de dispositifs ouverts aux moins de 3 ans va être porté à 20, avec des enseignants spécialisés dédiés à la fonction.

Mais quid du numérique ? « **Dans les écoles rurales, principalement, l'État va contribuer à hauteur de 50 %, soit 300 000 €. À charge, pour les communes, de compléter le montage financier** » décrypte l'inspecteur, 52 classes devant bénéficier de la modernisation du pilotage pédagogique.

« **En agissant de la sorte, on respecte la notion d'intérêt général tout en garantissant une cohérence et équité départementale** » Indispensable pour ne pas essuyer la fronde des syndicats...

(*) Il concerne 63 963 élèves, dont 59 068 inscrits dans le public.